

Monaco - Secondary Legislation

Ordonnance Souveraine n° 6.205 du 16 décembre 2016 rendant exécutoire la Convention concernant l'assistance administrative mutuelle en matière fiscale :

<https://journaldemonaco.gouv.mc/Journaux/2016/Journal-8309/Ordonnance-Souveraine-n-6.205-du-16-decembre-2016-rendant-executoire-la-Convention-concernant-l-assistance-administrative-mutuelle-en-matiere-fiscale>

Ordonnance Souveraine n° 6.206 du 16 décembre 2016 rendant exécutoire l'Accord multilatéral entre autorités compétentes concernant l'échange automatique de renseignements relatifs aux comptes financiers.

<https://journaldemonaco.gouv.mc/Journaux/2016/Journal-8309/Ordonnance-Souveraine-n-6.206-du-16-decembre-2016-rendant-executoire-l-Accord-multilateral-entre-autorites-competentes-concernant-l-echange-automatique-de-renseignements-relatifs-aux-comptes-financiers>

Ordonnance Souveraine n° 6.208 du 20 décembre 2016 portant application de la Convention concernant l'assistance administrative mutuelle en matière fiscale, de l'Accord multilatéral entre autorités compétentes concernant l'échange automatique de renseignements relatifs aux comptes financiers et du Protocole de modification de l'accord entre la Communauté Européenne et la Principauté de Monaco prévoyant des mesures équivalentes à celles que porte la Directive 2003/48/CE:

<https://journaldemonaco.gouv.mc/Journaux/2016/Journal-8309/Ordonnance-Souveraine-n-6.208-du-20-decembre-2016-portant-application-de-la-Convention-concernant-l-assistance-administrative-mutuelle-en-matiere-fiscale-de-l-Accord-multilateral-entre-autorites-competentes-concernant-l-echange-automatique-de-renseignem>

Annexe I : Règles en matière de déclaration et de diligence raisonnable concernant les informations relatives aux comptes financiers et Annexe II : Règles complémentaires en matière de déclaration et de diligence raisonnable concernant les informations relatives aux comptes financiers

<https://journaldemonaco.gouv.mc/Journaux/2016/Journal-8309/Annexe-I-Regles-en-matiere-de-declaration-et-de-diligence-raisonnable-concernant-les-informations-relatives-aux-comptes-financiers-et-Annexe-II-Regles-complementaires-en-matiere-de-declaration-et-de-diligence-raisonnable-concernant-les-informations-re>